

## Élections 2020

*Candidate au poste de conseillère représentant l'ensemble des membres (2 postes)*

### Me Ariane Gagnon-Rocque



Chères consœurs,  
Chers confrères,

C'est avec plaisir que je présente ma candidature pour siéger au Conseil du Barreau de Québec, à titre de conseillère élue parmi les membres de la section.

Admise au Barreau en 2009, j'exerce exclusivement le droit criminel et pénal au sein du cabinet Roy & Charbonneau, où je suis associée. Au fil des ans, j'y ai développé un intérêt particulier pour les dossiers d'appel. Parallèlement à ma pratique professionnelle, j'occupe depuis 2013 un poste de chargée de cours à la Faculté de droit de l'Université Laval où j'enseigne le droit pénal, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. J'ai également participé à la rédaction des ouvrages de référence Jurisclasseur sur le droit pénal.

Sur le plan de l'implication professionnelle, j'ai participé, au fil de ma carrière, à divers comités du Jeune Barreau de Québec et du Barreau de Québec. Présentement, je siége au sein du Comité de la Cour du Québec ainsi qu'au Conseil de discipline. J'agis également fréquemment à titre de conférencière accréditée pour le Barreau et le Jeune Barreau, notamment en matière de droit criminel, de droit pénal de l'environnement, de rédaction et de déontologie. Par ailleurs, j'ai présentement l'honneur de représenter l'Association québécoise des avocats et des avocates de la défense (AQAAD) dans le cadre d'une demande d'intervention à la Cour suprême du Canada.

Vous aurez donc compris de mon parcours que j'adore m'impliquer dans tous les aspects de notre profession. La présente crise touche tous les membres de notre profession, peu importe le mode d'exercice. Pour toutes ses nombreuses conséquences négatives, elle représente cependant une opportunité d'amorcer des changements profonds et bénéfiques pour notre pratique. Je saisis donc la chance et j'espère que vous me permettrez d'assurer la pérennité de ces changements et de participer à la relance de notre profession.